



Présentation de l'application numérique Archistoire lors de la Conférence « Renforcer les liens entre le citoyen et le patrimoine de proximité », FNCAUE – Petites Cités de Caractère

Jeudi 28 octobre 2021 de 17h45 à 18h45, salle Delorme
Carrousel du Louvre - 99 Rue de Rivoli, 75001 Paris

« Archistoire, c'est souligner le visible et révéler l'invisible de nos histoires ».

Archistoire® est un **outil pédagogique numérique** qui permet d'interpréter les paysages bâtis et non bâtis. Il permet au plus grand nombre d'accéder à la connaissance et la compréhension de ce qui constitue le cadre de vie. Il connecte tous les publics - **citoyens, touristes, jeunes...** - à leur **environnement**, tout en étant un **support promotionnel** pour le territoire concerné.

Une application nationale de découverte du patrimoine et des territoires élaborée par des professionnels

Cette ambition est née de la rencontre de l'univers des CAUE et leur champ d'expertise avec ceux de 9b+, agence d'innovation numérique dans le secteur culturel. De ce partenariat résulte un **concept technologique innovant** plaçant le contenu au cœur de l'expérience. Éveiller la curiosité de chacun pour son lieu de vie, de villégiature ou de passage pour mieux le comprendre, le respecter et l'aimer ; satisfaire l'appétit de ceux qui sont avides d'histoire ancienne ou contemporaine, de géographie, de récits... Ce sont autant de défis relevés par cette application.

L'outil à la fois **ludique et immersif** permet d'impliquer les citoyens dans leur environnement proche ou lointain et d'intéresser les générations futures. C'est un pont entre les générations et entre les époques qui peut aider à se projeter dans l'avenir.

- Archistoire, dans sa première version, a été parmi les réalisations numériques représentant la France au **Consumer Electronics Show 2018** de Las Vegas.
- Archistoire nationale a été également **lauréate de l'appel à projets « Services numériques innovants destinés au tourisme de mémoire »** du **ministère des Armées** en 2021.

Site officiel Archistoire : <https://www.archistoire.com/>

Convention de partenariat FNCAUE-PCC

Cet évènement sera suivi de la **signature de la convention cadre nationale** entre Petites Cités de Caractère® de France et la Fédération nationale des CAUE. Y seront présentés les axes communs aux deux réseaux, qui peuvent en convergeant, optimiser leurs actions de sensibilisation, d'information, de leurs actions culturelles plus largement l'accompagnement des communes...

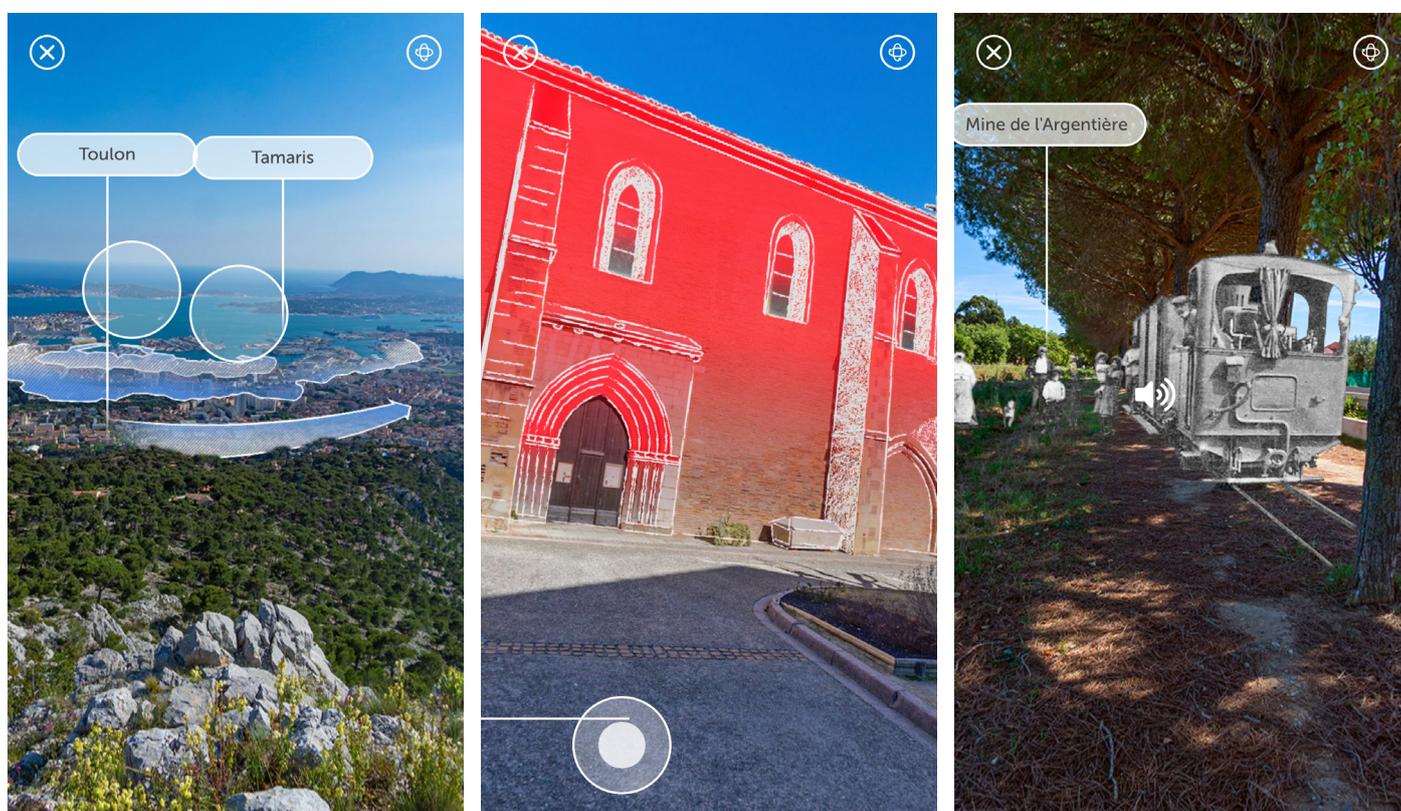
Intervenants

- Joël Baud-Grasset, Président de la Fédération nationale des CAUE
- Grégoire Chailleux, directeur de l'agence d'ingénierie culturelle 9b+, spécialisée dans le digital
- Laurent Mazurier, directeur de Petites Cités de Caractère® de France

Inscription en ligne jusqu'au 27 octobre pour participer à l'évènement : <https://www.billetweb.fr/conference-salon-patrimoine>

Contact :

Clément BRIANDET, FNCAUE : clement.briandet@fncaue.fr



Un village circulaire

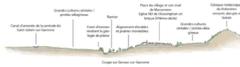


Comme Montmartre, Martres Tolosane doit son nom à la présence de tombes chrétiennes très anciennes (martyrs) et d'une église paléochrétienne datant de la fin de l'Antiquité. Le village de plan circulaire remonte au moins au 11^e siècle.

L'organisation urbanistique en circulaides apportait un système de défense artificiel dans la plaine, dépourvue d'éléments de défense naturels assurés normalement par la configuration du terrain. Construit autour de l'église et sur son cimetière, Martres est par ces caractéristiques une « sauveté » (lieu d'asile qui bénéficie des protections de l'église contre les violences du temps). La sauveté



Des paysages emblématiques de la Garonne du Volvestre



Les villages en surplomb de la rivière

La fixation de ces villages a une origine médiévale où les places fortifiées autour de châteaux castraux dominaient le parcours de la rivière. Ceci explique l'organisation commune de villages compacts organisés autour de l'église et du siège du pouvoir seigneurial sur la première terrasse hors d'eau avec en contrebas un accès privilégié à la rivière par les espaces inondables des ramiers. Les ramiers permettaient autrefois de profiter du commerce fluvial, de pratiquer la pêche vivrière et de valoriser ces terres basses en maraîchage ou en popuiculture. C'était également un lieu de traversée en bac, en l'absence de pont, ceux-ci étant fréquemment emportés par les eaux.

